



Lignum Vaud
Communauté d'action régionale en faveur du bois

En Budron H 6
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Assemblée générale de Lignum Vaud
Jeudi 11 mai 2017, 15h
Salle de Commune, Saint-Sulpice (VD)

PROCES-VERBAL

Présents : (selon liste de présence signée)

Mesdames, Messieurs

Philippe Nicollier
Reto Emery
Teekens Marianne

Président Lignum Vaud
Secrétaire Lignum Vaud
Secrétaire administrative Lignum Vaud

Aebi Jean-Yves
Ballif Samuel
Bertholet Jean-Daniel
Blanc Pierre-Alain
Brandt Pierre-Yves
Clerc Jean-Luc
Collomb Léo
Corthay André
Dauphin Michel
De Rham William
Ducret Jean-Louis
Eggenberger Christian
Gavillet Albert
Golay Christian
Golay Richard
Gubler Gilbert
Ingold Daniel
Jotterand Alain
Magenat Philippe
Maillefer Christiane
Manerat Maurice
Margot Jean-Richard
Pflug Denis
Pinel Laurence
Pleines Vivien
Rapin Roland
Rüegg Bernard
Simonin Patrick
Sonnay Daniel
Stauber Maximilien
Stettler Gérard
Thalmann Aline
Thévoz Francis
Treboux Eric
Volet Philippe

Comité Lignum Vaud, HIAG
Comité Lignum Vaud, Ration-Bois Sàrl
Commune de Bière
Président Arboretum Aubonne
Commune de Saint-Sulpice
Opt-Immo.net
Architecte Atelier Cube
Avalgo Sàrl
Commune de Bérolle
Lauréat Prix Monsieur Bois 2017
Lauréat Prix Monsieur Bois 2016
André SA
Commune Vully-les-Lacs
Atelier d'architectes
Energie Bois Suisse
Président La Forestière
Directeur Cedotec
Paraxyl Sàrl
Ville de Lausanne, Serv. des Parcs et Domaines
Filière bois Ouest Vaudois
Hiag Négoce SA
Commune d'Echichens
Cedotec
Commune de Bursins
Comité Lignum Vaud, Insp. des Forêts
Garde-forestier La Menthue
Maître menuisier
Secrétaire FVE
Président La Forestière
Commune du Lieu
Commune de Bottens
Opt-Immo.net
Président honoraire Lignum Vaud
Etat de Vaud
Atelier Volet SA

Plus de 90 membres individuels / communes se sont excusés (liste sur demande).

L'assemblée générale 2017 de Lignum Vaud est ouverte à 15h15 par le président, Monsieur Philippe Nicollier.

Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et en particulier à M. Pierre-Yves Brandt municipal de Saint-Sulpice (qu'il remercie d'offrir le vin d'honneur lors de l'apéritif qui suivra cette assemblée générale), M. William de Rham lauréat du Prix Monsieur Bois 2017 et M. Jean-Louis Ducret lauréat 2016. Il salue également MM Gilbert Gubler de La Forestière, Pierre-Alain Blanc de l'Arboretum d'Aubonne et Patrick Simonin de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs, tous partenaires du Prix Monsieur Bois.

Il mentionne les nombreux excusés, dont M. Julius Natterer et M. Nadyr Zahnd, respectivement lauréat du Prix Monsieur Bois 2012 et 2015; M. Jean-François Métraux, inspecteur cantonal des forêts à la DGE et plus de 45 communes.

Selon l'article 9 des statuts de Lignum Vaud, les membres ont été convoqués en respectant le délai énoncé. Par conséquent, l'assemblée constituée peut valablement délibérer selon l'ordre du jour prévu :

Ordre du jour

1. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 2016*
2. *Rapport du président*
3. *Présentation des comptes 2016*
4. *Rapport de la commission de vérification des comptes*
5. *Adoption des rapports*
6. *Désignation des vérificateurs aux comptes*
7. *Désignation des membres du comité et du président*
8. *Détermination de la cotisation*
9. *Activités 2017*
10. *Divers*

Il est accepté à l'unanimité.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2016

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 2016 est accepté sans remarque et à l'unanimité. Merci à Marianne Teekens pour la rédaction.

2. Rapport de M. Philippe Nicollier, Président Lignum Vaud

M. Nicollier s'adresse à l'assemblée.

Comme il est relevé dans le Rapport annuel 2016, votre comité s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année écoulée.

Outre les objets mentionnés dans ledit rapport, il a été réalisé, en collaboration avec Lignum Suisse et les CAR romandes, un nouveau site internet.

Mieux structuré, moins redondant, plus en phase avec le site de Lignum Suisse, nous espérons qu'il vous donnera satisfaction et surtout qu'il réponde à vos attentes.

La collaboration avec la Filière bois de l'Ouest vaudois s'est poursuivie et même intensifiée puisque nous préparons la 2^{ème} phase de ce projet et plus particulièrement, en ce qui concerne Lignum Vaud, la mise en commun des forces de communication. Un projet qui devrait se concrétiser au cours de la deuxième moitié de cette année.

Le toit du nouveau parlement cantonal a bien sûr retenu toute notre attention, l'embryon de polémique nous a obligés à prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la crédibilité et la haute valeur du label COBS. Pour ce faire, nous nous sommes rendus en Allemagne afin de vérifier la traçabilité du bois, mais également auprès de la maison Schilliger à Küsnacht. Enfin, nous avons fait vérifier, par un organe indépendant et extérieur à Lignum - en l'occurrence l'Ecole suisse du Bois de Bienne, la méthode et le respect des différents critères donnant droit à l'octroi du label COBS.

C'est ainsi que, remplissant toutes les conditions non seulement de Lignum, mais aussi de la législation Swissness, le 24 mars dernier le nouveau toit du parlement cantonal a obtenu le label COBS.

Tout au long de cet exercice, nous avons été consultés ou nous sommes intervenus sur différents dossiers :

- La patinoire de Malley
- Le Vortex
- Un Plan Directeur Forestier
- Le 6-7 du bois à Pays d'En-Haut Région
- Une concertation franco-suisse
- Une visite des entreprises Kronospan et Argolit
- Etc...

Outre les Assises vaudoises du Bois, dont votre serviteur vous parle dans son billet du Président, nous avons poursuivi les excellentes relations que nous avons avec le Groupe Filière Bois du Grand Conseil avec notamment le 11 octobre l'organisation d'une conférence sur les surélévations donnée par M. Hugues Hiltbold Conseiller national de Genève. Il y a quelques années, alors qu'il était Député au Grand Conseil de Genève, il avait fait passer une loi facilitant la réalisation de telles surélévations. Près de 50 députés ont assisté à cette présentation.

Je ne voudrais pas clore ce rapport sans vous parler de la grande action promotionnelle de l'OFEV, à savoir WOODVETIA.

Une campagne qui s'articule en deux volets. Les 15 et 16 septembre prochain, deux journées de portes ouvertes d'entreprises de toute la filière - je vous en reparlerai dans les Activités 2017 - et quelques 20 statues de personnalités suisses qui sont inaugurées ou mises en évidence à l'occasion d'évènements régionaux, à l'image du Professeur Tournesol, alias Auguste Piccard, que nous avons dévoilé le 26 janvier dernier à Château d'Oex en présence de son petit-fils Bertrand Piccard et de Mme la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. C'était à l'occasion de la Semaine des Ballons du Pays d'En-haut.

Après un passage au Salon Bois à Bulle, notre Auguste personnage était également présent à Habitat-Jardin du 4 au 12 mars dernier à Beaulieu.

Pour ce qui est de la Suisse Romande, nous pouvons signaler encore qu'il sera dévoilé les statues de

- Stress
- Le Général Dufour
- Henri Dunand
- Gilberte de Courgenet

C'est dire qu'il y en a pour tous les goûts.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux qui m'accompagnent dans cette très agréable tâche de Président de Lignum Baud à savoir :

- Marianne Teekens, notre secrétaire
- Mes collègues du Comité
- Marianne Buehler, notre comptable
- Ainsi que l'ensemble du Cedotec et plus particulièrement Daniel Ingold (Directeur), Sébastien Droz et Audanne Comment (chargés de la communication)

3. Présentation des comptes 2015

M. Reto Emery présente les comptes 2015, publiés en détail dans le rapport d'activités.

Augmentation des « charges divers projets » à cause des travaux sur le nouveau site Lignum Vaud. Sinon bonne stabilité dans les frais de secrétariat. Les charges du matériel promotionnel ont aussi augmenté, puisque Lignum Vaud se montre de plus en plus actif dans ce domaine.

Il y a un chargé d'affaires prévu dans le budget 2017. Cette personne s'occupera d'une grande partie du travail de lobbying du Secrétaire.

La situation financière est confortable, avec des réserves pour les actions futures.

4. Rapport de la commission de vérification des comptes

M. Philippe Nicollier passe la parole aux vérificateurs des comptes.

M. Margot informe l'assemblée que les comptes ont été vérifiés. Le bilan et les comptes pertes et profits correspondent et sont conformes aux exigences de la loi et des statuts. M. Clerc et lui-même ont lu le rapport de la fiduciaire Saugy à Lausanne, et écouté leurs explications.

La comptabilité est tenue avec exactitude et correspond aux exigences légales. Merci à Mme Marianne Buehler pour son efficacité, sa précision et son accueil.

Ils proposent de donner décharge à Mme Marianne Buehler et au comité Lignum Vaud.

M. Margot recommande à l'assemblée d'approuver les comptes.

5. Adoption des rapports

M. Philippe Nicollier ouvre la discussion sur les comptes. Pas de commentaires. Les comptes et les rapports sont acceptés à l'unanimité et il est donné décharge au comité pour sa gestion. M. Philippe Nicollier remercie M. Clerc, M. Margot, Mme Buehler et l'assemblée.

6. Désignation des vérificateurs aux comptes

Selon la procédure habituelle, M. Jean-Richard Margot quitte son poste de vérificateur.

M. Jean-Luc Clerc devient 1^{er} vérificateur et M. Yves Nicollier jusqu'ici suppléant devient second vérificateur.

M. Bernard Ruegg est proposé comme suppléant.

Les postes sont confirmés à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

7. Désignation des membres du comité et du président

M. Philippe Nicollier mentionne que, historiquement, l'Etat de Vaud a toujours été représenté par 2 membres au comité. M. Vivien Pleines, ingénieur forestier, et M. Jan-Matti Keller ont rempli cette fonction ces dernières années. M. Keller, endossant une plus lourde charge de travail, se trouve dans l'impossibilité de continuer à être présent au comité. M. Eric Treboux, Inspecteur des Forêts du 14^{ème} arrondissement et très proche de la filière bois de l'Ouest vaudois, est proposé pour le remplacer. L'assemblée accepte le remplacement à l'unanimité ainsi que la composition du reste du comité.

M. Reto Emery propose que M. Philippe Nicollier poursuive en tant que président de Lignum Vaud, l'assemblée l'accepte avec applaudissements.

8. Détermination de la cotisation 2017

Conformément aux statuts, l'assemblée générale doit se prononcer sur la cotisation. M. Philippe Nicollier en rappelle les montants :

CHF 100,- pour les membres individuels

CHF 200,- pour les collectivités publiques

(+ CHF 80,- pour bénéficier de la double appartenance Lignum Vaud et Lignum Suisse)

Les montants des cotisations ne sont pas modifiés et sont acceptés à l'unanimité.

9. Activités 2017

M. Philippe Nicollier passe en revue les activités déjà entreprises ou prévues cette année.

4 au 12 mars 2017	Stand au salon Habitat-Jardin, Pôle Conseil en association avec la SIA, la FVE et JardinSuisse. Très bonne fréquentation.
13 mars 2017	Visite du Chantier du Théâtre de Vidy, Lausanne, en collaboration avec S-Win (Swiss Wood Innovation Network). Conférence de M. le Professeur Weinand. Plus de 60 participants !
6-30 avril 2017	Exposition « Coopératives de logements » au F'AR (Forum d'Architecture à Lausanne) l'occasion notamment d'une belle prise de contact avec les architectes et les utilisateurs susceptibles d'utiliser du bois dans leurs constructions. Cet aspect sera approfondi lors de la prochaine visite à Martigny, en invitant coopératives, gérances et promoteurs immobiliers.
30 mai 2017	Visite du bâtiment du parlement vaudois, Lausanne, guidée par M. Devaud, président du Grand Conseil vaudois.
13 juin 2017	Les membres du Grand Conseil vaudois sont invités à la Quinzaine forestière de La Broye à Payerne (9 au 23 juin 2017).
14 juin 2017	Visite du chantier Les Martinets à Martigny. Un des plus grands chantiers d'immeubles en bois suisse (325 appartements). Possibilité d'en suivre la construction de l'étape gros œuvre au logement terminé, en visitant des bâtiments à divers stades d'avancement. Cette visite sera également destinée à des Coopératives de logement et à des promoteurs immobiliers.
Dès juin 2017	Début de l'élaboration du calendrier 2018.
15-16 septembre 2017	Dans le cadre des Journées du Bois suisse de la campagne WOODVETIA, 3 « clusters » d'entreprises de la filière bois (labélisés COBS) seront à visiter dans le canton de Vaud (Ouest vaudois, Nord vaudois et Gros-de-Vaud/Broye). Les membres Lignum Vaud seront tenus au courant et invités.

Merci d'attirer l'attention de Lignum Vaud sur les constructions en bois méritant une visite. C'est un moyen passionnant et efficace de faire connaître des réalisations nouvelles au public et de saluer des prouesses architecturales souvent exceptionnelles.

Même appel pour le calendrier 2018. N'hésitez pas à communiquer vos suggestions !

Lignum Vaud est également toujours disponible pour des actions ciblées.

10. Divers

M. Nicollier donne la parole à l'assemblée.

M. Daniel Ingold, directeur du Cedotec, remercie Lignum Vaud pour la bonne collaboration avec le Cedotec. Il mentionne que depuis 2016, au lieu d'une rencontre des CAR romandes, il y en a 2 par année. Il estime qu'un travail commun est indispensable et ne peut qu'augmenter l'efficacité et l'impact de la promotion du bois.

Il n'y a pas d'autres remarques/questions.

M. Nicollier clôt la séance et procède à la remise du Prix Monsieur Bois 2017 à M. William de Rham.

Il invite ensuite les participants à la visite guidée de la centrale de chauffage à bois et du bâtiment La Garance, deux réalisations du lauréat du Prix Monsieur Bois 2017.

Un apéritif convivial clôt l'assemblée.

Le Président



Philippe Nicollier

Pour le P.V. : Marianne Teekens

Le secrétaire



Reto Emery

Le Mont, mai 2017